

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 08 Mars 2024 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

	3
⇒ Nombre de membres présents :	2
⇒ Nombre de membres ayant donné procuration :	1

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-quatre, le vendredi 8 mars à 15 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 21 février de l'an deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle du Plateau 3.05, 1 rue Gambinus, au siège du PETR BRUCHE MOSSIG à MUTZIG.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

### MEMBRES REPRESENTES :

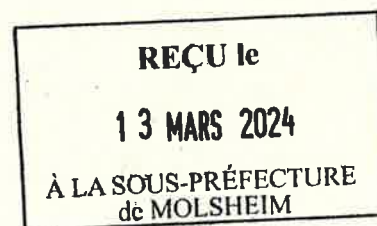
Mme Marie-Paule DIETRICH, ayant donné procuration à M. Alain FERRY

### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT

### EXCUSES :

M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM



Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN



N° 2024-252-PETR

**EXPOSE**

Le Compte Administratif présente l'exécution du budget de l'exercice 2023, tel qu'il résulte du Budget Primitif adopté par délibération n°2023-201 du PETR Bruche-Mossig en date du 8 mars 2023. Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement, d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice qui peuvent faire apparaître, soit un excédent, soit un déficit.

L'exercice 2023 du PETR Bruche Mossig a été clôturé, avec un déficit de -23 981,95€ en fonctionnement et de - 2 394,77€ en investissement avant report des résultats de l'exercice 2022. Le résultat cumulé après report s'élève à 293 109,83€ en fonctionnement et 270 615,33€ en investissement.

**Le résultat total cumulé s'élève à 563 725,16€.**

**Section de fonctionnement**

Le chapitre 011, *Charges à caractère général*, prévu à 382 500€, a un taux d'exécution de 42% avec 159 526€ émis en mandats.

Le chapitre 012, *Charges de personnel et frais assimilés* constitue le poste principal de dépenses, avec 672 300€ budgétés, exécutés à 90% avec 604 116€ mandatés.

**Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 767 584€, auxquelles s'ajoutent les opérations d'ordre du chapitre 042 pour 52 993€.**

Pour les recettes de fonctionnement au chapitre 74 Dotation et participations, des titres ont été émis pour 795 596€ avec 837 022€ budgétés.

Les contributions des membres, enregistrées au compte 74751 Participation GFP de rattachement, en constituent 62% avec 495 768€ inscrits et encaissés.

Sur le compte 7472 *Participation Région* budgété à 145 433€, les titres encaissés s'élèvent à un total de 169 090€ : 52 445€ dans le cadre du dispositif SARE pour la rémunération des Actes France Renov (solde 2022 et avance 2023), 40 000€ pour l'ingénierie territoriale (solde 2022 et acompte 2023), 26 800€ pour l'appui à la création d'entreprises (pôle Créa et 1 800€ en chèques Créa), mais aussi 49 845 € de crédits FEADER pour l'animation LEADER 2021.

La subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace pour l'accompagnement de publics BRSA dans des projets de création d'entreprise prévu au compte 7473 *Départements* budgétée pour 30 000€ n'a pas été renouvelée en 2023.

Le compte 74758 *Autres groupements*, crédité de 36 200€, retrace les subventions annuelles de la Ville de Mutzig et de la CCRMM à la gestion et l'animation de Tremplin pour 15 000€ respectivement, ainsi que le financement de l'accueil des créateurs de la CCPR pour 6200€.

Les crédits prévus au 7477 *Budget communautaire* pour 41 928€ au titre des subventions FEADER à recevoir dans le cadre du programme LEADER, ont été versées à hauteur de 50 000€.

Au compte 7478 prévu à hauteur de 87 693€, 44 537€ ont été encaissés, correspondant aux subventions de l'ADEME pour le poste de CEP 1ère année (37 537€), les participations de la SEM OKTAVE pour l'hébergement d'un agent de 2021 à 2023 (6 000€), la subvention de la MACIF à un afterwork de Tremplin (1000€).

A cela s'ajoutent 938€ au chapitre 013. Atténuation de charges par suite d'arrêts maladie pour 3 agents.

Les 9 000€ de recettes prévues au compte 70 pour les rémunérations du PETR sur les conventions de valorisation de travaux communaux en certificats d'économie d'énergie (CEE) n'ont pas été encaissés.

Le total des recettes de gestion des services, budgété pour 846 022€, s'élève à 796 536€, complétés par 59€ de recettes exceptionnelles perçues pour mandat annulé.

## Section d'investissement

Les dépenses d'investissement au chapitre 20 *Immobilisations incorporelles* budgétées pour 126 000€, tout comme les crédits inscrits au chapitre 204 *Subventions d'équipement versées*, pour 105 000€, n'ont pas été réalisées.

Les crédits inscrits au chapitre 21 *Immobilisations corporelles* pour 95 003€ ont été partiellement exécutés à hauteur de 55 169€ avec l'achat des panneaux St'hopla (41 578€) ainsi que le nouveau serveur informatique du PETR (13 590€) ainsi que la conception du logo ST'hopla (1650€) et de la charte graphique du nouveau programme LEADER (1 296€).

Ainsi les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 58 115€ pour 326 003€ budgétés.

Les recettes d'investissement prévus au BP 2023 sont les recettes d'ordre d'investissement pour 52 993€ correspondant aux titres émis au chapitre 040 *Opération d'ordre de transfert entre sections*.

S'y ajoutent 2 727€ de recettes réelles d'investissement perçues au chapitre 10 *Dotation, fonds divers et réserves* » au titre du FCTVA.

Ainsi le total des recettes d'investissement de l'exercice, prévu au BP 2023 à hauteur de 52 993€, s'élève à 55 720€.

Les fonds propres du PETR s'élèvent à l'issue de l'exercice 2023 à 682 087 € (703,3K€ en 2022, 591,1K€ en 2021, 443,5 K€ en 2020).

## LE COMITE SYNDICAL

VU le Budget Primitif de recettes et dépenses présumées de l'exercice 2023 arrêté par délibération n° 2023-201 du PETR Bruche-Mossig en date du 8 mars 2023 ;

VU les pièces justificatives rapportées à l'appui du Compte de Gestion 2023 ;

VU la loi N°92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Michèle HEUSSNER Directrice du PETR ;

ET APRES en avoir délibéré sous la présidence de Monsieur Pierre THIELEN, membre du Comité Syndical, le Président ayant quitté la salle préalablement au vote ;

par 2 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION  
approuve

le Compte Administratif de l'exercice 2023 présenté par Madame Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR,

arrête

les opérations budgétaires effectuées pendant l'exercice 2023, aux chiffres mentionnés ci-dessous:

Résultats de l'exercice	Excédent	Déficit
Fonctionnement		- 23 981,95
Investissement		- 2 394,77
Solde global		- 26 376,72

autorise

Monsieur le Président à signer ces états et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états,

précise

que ces écritures seront reprises dans le Budget Primitif de l'exercice 2024.

Le Secrétaire de séance



Pierre THIELEN

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 13/03/2024

Publié le : 15/03/2024

